

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 8 juillet 2022

N° CP-2022-7-12-25

N° applicatif 3930

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

SUBVENTIONS EN FAVEUR DE PROJETS AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer d'attribuer un montant total de subventions de fonctionnement de 5 850 € à trois collèges dans le cadre de l'appel à projets "Collège sans haine", à l'association René Hirschler pour l'organisation de l'édition 2022 des Journées Européennes de la Culture Juive et à l'association "Les Routes du Judaïsme Rhénan" pour son programme d'actions 2022.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « COLLEGE SANS HAINE »

1. L'appel à projets « Collège sans haine »

En avril 2019, le Conseil départemental du Bas-Rhin a élevé la lutte contre la haine et le racisme au rang de Grande Cause départementale. Cette volonté politique s'est traduite par la mise en œuvre d'actions concrètes sur les territoires et, parmi elles, l'appel à projets « Collège sans haine ».

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation Nationale a fait de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la LGBT-phobie une priorité nationale. L'Académie de Strasbourg, dans sa mission de transmission des valeurs de la République à l'école, a souhaité inscrire la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toute forme de discrimination comme priorité de l'année scolaire 2022/23.

Cet engagement partagé a conduit le service jeunesse de la Collectivité européenne d'Alsace et le Pôle Civisme de l'Académie à co-construire et co-instruire cet appel à projets.

Les **objectifs pédagogiques** étaient les suivants :

- Rendre les jeunes, actrices et acteurs de l'égalité/de la lutte contre les discriminations en menant des actions dans leur collège,
- Amener les élèves à prendre conscience des stéréotypes et préjugés (processus cognitif de catégorisation) dont chacun peut être auteur ou victime,
- Montrer comment la représentation stéréotypée entraîne des attitudes, des relations, des choix ou des actes qui peuvent constituer des limites au potentiel de chacune et chacun, voire engendrer des violences inacceptables,
- Créer des temps/lieux d'échanges où les jeunes se sentent autorisés à exprimer leurs réflexions et questionnements sur tous ces sujets,
- Développer des actions pour lutter contre les préjugés,

Les **critères de sélection** de l'appel à projets 2022 étaient les suivants :

- Mobilisation des enseignants autour d'un projet interdisciplinaire avec un référent en assurant le suivi et la coordination ;
- Permettre aux élèves d'être promoteurs et acteurs, en recherchant leur implication à toutes les étapes du projet ;
- Présenter en quoi et comment le projet s'inscrit dans le projet d'établissement et permet de faire travailler les élèves sur des thématiques présentes dans le programme d'Enseignement Moral et Civique de l'établissement ;
- Clarté, pertinence et faisabilité de la mise en œuvre opérationnelle ;
- Capacité du projet à se pérenniser dans le temps.

2. Les projets proposés

Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

- **Collège Le Ried (Bischheim) : Projet « Ma Voix pour toi mon frère »**

Description du projet : écriture et réalisation d'un clip vidéo ayant pour thème le respect de la différence et la lutte contre le racisme. Le clip sera diffusé à l'occasion de différents événements (Journée Portes ouvertes du collège, Fête du livre) ainsi que dans les établissements avoisinants (Lycée Marc Bloch, Collège Lamartine, école primaires de Bischheim).

12 élèves participants

Montant proposé : 1 000 €

Territoire Ouest Alsace – Saverne - Molsheim

- **Collège Olympe de Gouges (Ingwiller) : Projet « Mieux vivre avec soi pour bien vivre avec les autres »**

Description du projet : mise en place, sur l'année, d'ateliers de sophrologie pour permettre aux élèves en difficulté de redevenir acteurs d'eux-mêmes et des relations avec leurs pairs, créer ainsi une dynamique positive d'intégration de l'autre par le respect et l'écoute mutuelle, création de capsules vidéo pour un partage élargi avec la communauté scolaire. 50 élèves participants

Montant proposé : 1 000 €

- **Collège Marcel Pagnol (Wasselonne) : Projet « Stop Harcèlement »**

Description du projet : création de clips vidéos (choix des thèmes, écriture, jeu, création d'une musique, réalisation des clips avec les outils numériques). Le projet a vocation à devenir pérenne avec la création d'un club informatique.

50 élèves participants

Montant proposé : 1 000 €

Il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 3 000 € aux collèges mentionnés ci-dessus, dans le cadre de l'appel à projets « Collège sans haine ».

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION RENE HIRSCHLER POUR L'ORGANISATION DE L'EDITION 2022 DES JOURNEES EUROPEENNES DE LA CULTURE JUIVE

Chaque année depuis 1997, au mois de septembre, sont organisées en Alsace les « Journées européennes de la Culture Juive ».

L'objectif de cet événement, coordonné à l'échelle européenne par l'Association Européenne du Patrimoine Juif (AEPJ), est de mettre en évidence la diversité et la richesse du judaïsme, avec l'intention de promouvoir le dialogue, la reconnaissance et l'échange, à travers des visites guidées, des conférences, des concerts, des spectacles et d'autres activités culturelles se déroulant simultanément sur tout le continent européen.

Par l'ouverture au grand public, spécialement pour cette occasion, de nombreux sites du patrimoine juif, le but est de faire revivre des lieux révélateurs d'une histoire partagée avec ses pages heureuses faites de coexistence et d'échanges, et ses pages plus sombres. Au-delà, il s'agit de provoquer une réflexion sur les enseignements qui peuvent être tirés de cette histoire commune pour envisager une vie plus harmonieuse dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé notamment par ses enjeux de fraternité interreligieuse, de dialogue interculturel et de citoyenneté.

En 2020 et 2021, malgré la crise sanitaire, des activités en jauge réduite avaient pu être proposées dans 45 communes alsaciennes et avaient attiré plus de 3 000 personnes. Un retour à un niveau de fréquentation connu avant la crise de la Covid-19, soit 4 000 à 5 000 visiteurs, est attendu pour cette édition 2022.

Celle-ci se tiendra les dimanches 4 et 11 septembre, le 4 septembre étant la date officielle de lancement des Journées européennes de la Culture juive sur l'ensemble du territoire européen. La thématique retenue cette année est « Renouveau ».

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ces Journées est de 5 000 € ; il est principalement constitué de frais correspondant à la réalisation et à la diffusion de supports de communication (dépliants et affiches).

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 € à l'association René Hirschler pour l'organisation de l'édition 2022 des Journées européennes de la Culture juive.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION « LES ROUTES DU JUDAÏSME RHÉNAN » POUR SON PROGRAMME D' ACTIONS 2022

L'association « Les Routes du Judaïsme Rhénan » a pour objet de mieux faire connaître et valoriser le patrimoine juif qui existe sur tout l'espace du Rhin supérieur.

Le territoire concerné comprend l'Alsace, le pays de Bade, les sites SchUM de Spire, Worms et Mayence, récemment inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco pour leur patrimoine matériel et immatériel lié au judaïsme rhénan.

Les Routes incluent également le musée juif de Suisse à Bâle. Le musée juif de Hohenems, situé près du lac de Constance, a vocation à faire prochainement partie du réseau.

L'association travaille au développement d'un site internet qui présentera l'histoire des lieux patrimoniaux les plus significatifs et proposera des parcours de visite. Des formations seront organisées au bénéfice des guides-conférenciers et des médiateurs culturels de l'espace rhénan.

Pour l'année 2022, le budget prévisionnel de l'association s'élève à 10 000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 850 € à l'association « Les Routes du Judaïsme Rhénan » pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2022.

Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale le 23 juin 2022, de la Commission Ouest Alsace - Saverne - Molsheim le 27 juin 2022, de la Commission Eurométropole de Strasbourg le 28 juin 2022 et de la Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme le 1^{er} juillet 2022.

Au vu de ce qui précède, il est proposé :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement à des projets autour de la lutte contre les discriminations, portés par des collèges ou des associations, pour un montant total de 5 850 €, selon le détail figurant en annexe 1.

Il est précisé que chacune de ces subventions fera l'objet d'un versement unique.

Les crédits concernés seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P207	O003	P207E01	T50	(3316) 65-657381-221	3 000 €
P207	O003	P207E01	T50	(1093) 65-65748-338	2 850 €
TOTAL					5 850 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY